



La Lettre de Béruges

BONNES
VACANCES



INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte-rendu du Conseil municipal du 23 juin 2022

SECURITE PUBLIC

Point sécurité par le commandant de la brigade de gendarmerie de Vouillé

Le Major Arnaud, commandant de la Brigade de Gendarmerie de Vouillé (qui couvre 12 communes) a présenté devant le Conseil Municipal l'état des statistiques liées à la sécurité des biens et des personnes pour la commune de Béruges.

Le commandant fait le constat qu'il y a peu d'activité judiciaire par rapport à la population de Béruges, qui est une des communes comptant le moins d'interventions des forces de l'ordre ; sans évolution significative ces deux dernières années contrairement à d'autres communes du secteur. A noter, des vitesses de circulation automobile parfois inappropriées et dangereuses et quelques dégradations d'espaces publics occasionnelles.

Agenda :



Sortie découverte de la Verrerie : avec réservation

Lundi 11 juillet à 5h30 :

Découvrons la nature à l'aube

Mardi 12 juillet à 9h :

« Les champions de la nature »

Feu d'artifice et barbecue géant :

Samedi 16 juillet au stade Mullon

Soirée Sal'o'bars : Karaoké

Vendredi 26 août à partir de 18h



VITALIS : Permanence pour la rentrée

Vendredi 26 août de 10h à 13h à la Mairie

Tour cycliste Poitou-Charentes :

Vendredi 26 août passage à Béruges entre 13h et 15h

Journée des associations : Samedi 3 septembre

Danse Tango : « les milongas des champs »

Samedi 3 et dimanche 4 septembre à la salle des fêtes

Milongas, conférence, cours de musicalité, initiation

Concours de pétanque : Triplette mixte au Stade Mullon

Samedi 17 septembre début des jeux à 10h00



ADMINISTRATIF

Réforme de la publicité, d'entrée en vigueur et de la conservation des actes des collectivités locales

A compter du 1er juillet, la réglementation des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales évolue. Cette réforme va plutôt dans le sens de la simplification des procédures, mais instaure par défaut une obligation de traitement et de diffusion de tous les actes administratifs en version numérique. Il existe toutefois une dérogation possible pour les petites communes de moins de 3500 habitants qui n'ont pas les moyens techniques, humains et financiers pour satisfaire à cette obligation. Le Conseil décide d'activer cette dérogation.

Pour : 11 ; Abstention : 1 ; Contre : 3.

ASSOCIATION

Demande de subvention exceptionnelle du club de Foot de Béruges/Vouneuil

Le club de foot de Béruges a célébré ses 80 ans d'existence ! A cette occasion, l'association a sollicité une subvention exceptionnelle pour la prise en charge d'un vin d'honneur. Le Conseil décide le versement d'une subvention de 300€.

Pour : 10 ; Abstentions : 5

PROCHAINS CONSEIL & COMMISSIONS

Prochain Conseil municipal : Mardi 30/08 à 20h30

Commission Information : Lundi 5/09 à 18h30

Contact : Commission.information@beruges.fr



Horaires Bibliothèque

Les **Lundis et Mercredis** de 16h à 18h00 et les **Samedis** de 10h à 12h.

Vacances scolaires :

Uniquement le Samedi de 10h à 12h.



► ENFANCE JEUNESSE

Création / suppression de postes dans l'organisation de l'accueil périscolaire

Après ces deux années COVID de fonctionnement « à vue », il convient de rationaliser les postes d'agents communaux pour l'exécution des missions pérennes de l'accueil périscolaire.

En plus des agents déjà titulaires, la collectivité travaille avec 5 agents contractuels : le cuisinier et 4 agents techniques polyvalents (animation et entretien des locaux). L'organisation pérenne du service conduit à pérenniser 4 de ces postes aux temps de travail suivants :

- 1 poste d'adjoint technique (cuisinier) : temps complet
- 2 postes d'adjoints techniques polyvalents : temps non-complet 23h30 /sem
- 1 poste d'adjoint technique polyvalent : temps non-complet 20h /sem (le poste existe déjà et est vaquant, donc n'est pas à créer).

Le 4^{ème} poste d'adjoint technique polyvalent à 13h30 /sem restera délégué au centre de gestion pour plus d'agilité d'organisation. Pour pérenniser cette organisation dessinée, il convient de créer ces 3 postes, et de supprimer un poste existant (à temps non complet 12h15 /sem) qui ne sera plus utilisé (départ en retraite d'un agent).

Nouvelle organisation adoptée à l'unanimité

Evolution des tarifs des services périscolaires à compter du 1er septembre

Les tarifs des services périscolaires n'ont pas évolué depuis 2019 ; l'inflation sur les 3 dernières années étaient faibles et sans incidence significative sur le budget de la commune. Avec la forte inflation à deux chiffres des derniers mois sur les prix de l'énergie, des denrées alimentaires et jusqu'aux produits d'entretien, ainsi que la revalorisation des salaires des agents de la fonction publique, il convient d'envisager la révision des tarifs de nos prestations périscolaires. Pour mémoire, ces tarifs varient en fonction du quotient familial (QF) de chaque famille (6 tranches de QF). Deux orientations sont possibles :

- Ne pas augmenter les tarifs : c'est alors le budget communal (c'est-à-dire l'ensemble des administrés) qui supporte cette hausse liée à l'augmentation des coûts.
- Augmenter les tarifs : c'est mettre à contribution les utilisateurs de ces services en ne faisant pas supporter l'intégralité de ces augmentations par le budget communal. C'est le choix retenu par le Conseil.



Accueil périscolaire du mercredi après-midi

Augmentation de 5%

Adopté : 11 Pour / 3 Contres / 1 Abstention

Accueil périscolaire du matin et du soir

Augmentation de 5%

Adopté : 9 Pour / 4 Contres / 2 Abstentions

Majoration des tarifs périscolaires du soir

L'accueil des enfants aux services périscolaires se fait via une inscription préalable des familles. Ce qui permet de dimensionner au mieux le dispositif d'accueil des enfants inscrits. Nous constatons néanmoins trop souvent la présence d'enfants présents qui ne sont pas inscrits, ou bien l'absence d'enfants et qui étaient pourtant inscrits. Pour inciter les parents à plus de rigueur et d'anticipation, le Conseil décide de la mise en place des majorations suivantes :

- L'enfant est inscrit à l'accueil périscolaire du soir, mais ne vient pas sans présenter de justificatif d'absence : la prestation sur le créneau 16h00-17h45 est alors facturée.
- Bien que non-inscrit, l'enfant est présent à l'accueil périscolaire du soir : la prestation est majorée de 25%.

Adopté : 14 Pour / 1 Abstention

Cantine

La commune s'inscrit pour une durée de 3 ans dans le dispositif gouvernemental "cantines à 1€". Ce dispositif permet de définir pour les petites tranches de QF un prix du repas à 1€ et de percevoir de la part de l'Etat une compensation de 3 euros.

Les 2 premières tranches de QF passent à 1€. Les 4 autres tranches augmentent de 0% à 5%.

Adopté : 11 Pour / 3 Contres / 1 Abstention



Navette de transport du mercredi après-midi vers Vouneuil sous Biard

Les enfants qui ont moins de 5 ans ½ sont accueillis au centre de loisirs de Vouneuil-sous-Biard. Une navette est à leur disposition après le déjeuner pour les transporter jusqu'à Vouneuil. Augmentation de 5%.

Adopté : 10 Pour / 3 Contres / 2 Abstentions



BUDGET

Virement de crédit

Depuis 2018, Grand Poitiers assume la compétence voirie pour le compte de ses communes membres. A cette compétence est associée la ressource "Redevance d'occupation du domaine public" acquittée par les opérateurs télécom. Cette ressource financière a continué d'être perçue par la commune jusqu'en 2020 indûment (environ 2K€ par an). Orange nous réclame le remboursement de la redevance de 2018 (facturée en 2019) pour pouvoir la reverser à Grand Poitiers. Les années suivantes suivront.

Pour permettre cette régularisation, et celles à venir, il convient donc de réaliser un virement de crédit de 5600€ du compte "022 Dépenses imprévues" vers le compte "673 Titres annulés sur exercices antérieurs".

Adopté : 11 Pour / 3 Contres / 1 Abstention

QUESTIONS DIVERSES

Les Situation des baux locatifs de l'immeuble racheté par la commune fin avril pour y relocaliser un bar commerce-multi-services

L'immeuble a accueilli 3 locataires : 2 à l'étage et 1 au rez-de-chaussée.

- A la signature du rachat de l'immeuble, le locataire du rez-de-chaussée avait déjà donné son congé. L'appartement est aujourd'hui libre d'occupant, ce qui permettra les travaux d'aménagement du commerce à venir.
- Le second, situé au 1^{er} étage (coté ancien salon de coiffure) s'est libéré fin juin.
- Le troisième, situé à l'étage (coté boulangerie), est actuellement loué avec un bail reconduit jusqu'à juin 2023. Montant du loyer mensuel 399€.

Point sur le projet de station de traitement des eaux usées à La Torchaise

Grand Poitiers porte le projet d'aménagement d'une nouvelle station de traitement des eaux usées pour les habitations du secteur de la Torchaise. Située en contrehaut du Gué de la Loge, au fond d'un champs acquis par Grand Poitiers, elle utilisera la technologie de filtrage par roseaux (technologie déjà en fonctionnement pour la station de Bourguersé). Les premiers travaux ont commencé ; mise en service de la station prévue pour fin 2022.

Point sur la gestion de la canicule de mi-juin

La commune dispose d'un fichier recensant les personnes fragiles et isolées. A partir de ce fichier, la municipalité a contacté en amont de la canicule les personnes les plus fragiles pour s'assurer de leur santé et de leur préparation à de fortes chaleurs. L'occasion de rappeler les consignes à appliquer et éventuellement proposer l'aide de la commune.

Pour information, si besoin en journée, la commune a sur son territoire deux lieux climatisés susceptibles d'accueillir des personnes fragiles : le restaurant scolaire dans le centre-bourg et la salle à manger de l'EHPAD.

Ce même dispositif avait été déployé sur une durée plus longue lors des périodes de confinement de 2020 et 2021.

Demande du groupe d'opposition au conseil municipal d'investir le site internet de la commune pour y disposer d'un 2ème espace de libre expression

Le site internet communal est un outil de communication non politisé qui n'a pas vocation à mettre en avant les réalisations et la gestion de la municipalité. Il propose des informations d'ordre général : horaires, informations sur les associations et entreprises de la commune, présentation des différents services publics, etc... A ce titre, la demande du groupe d'opposition pour y disposer d'un espace d'expression libre apparaît infondée.

Civisme



Opération Tranquillité vacances

La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence. Voici quelques conseils utiles pour limiter les risques pendant les vacances :

1 - Que devez-vous faire ? Signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de cambrioler votre domicile.

2 - Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte aux lettres encombrée,
- Fermer correctement fenêtres et volets. Il est bien aussi de faire vivre votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières.
- Ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr.

Stationnement et espaces réservés aux piétons

Les rues des Villiers, François Albert, verger Bonnet, tour de Guyenne et d'autres... sont pourvues de trottoirs.

Pour rappel ces trottoirs sont destinés aux : piétons, familles avec poussettes, et personnes à mobilité réduite. Malheureusement trop de voitures sont garées sur les trottoirs, ce qui entraîne une insécurité certaine pour les piétons. Pour la sécurité de tous, il convient de laisser les trottoirs libres et de se garer chez soi ou sur la chaussée pour inciter les conducteurs à ralentir dans ces quartiers d'habitation. En comptant sur le bon sens et le civisme de chacun, passez un bel été.





Collectif Les Sal'O'bars

Benoit Clavier - 06 20 19 47 82
lessalobars@gmail.com

Vendredi 26 août, les Sal'O'bars vous proposent une soirée karaoké !!!

L'occasion de pousser la chansonnette que vous soyez une cantatrice de niveau international ou bien même un crooner de salle de bain...



Vous pouvez aussi juste venir pour profiter du spectacle, pour trinquer et manger, pour jouer au baby-foot ou aux palets...

Rdv dans le jardin de la cure dès 18h, le vendredi 26 août, pour une soirée joyeuse et conviviale, une bonne manière de faire le plein d'énergie avant la rentrée !!!



Comité Béruges en Fêtes

Dominique Bonnet 07 81 33 61 06
comiteberugesenfetes@gmail.com

Berugeois, Bérugeoises,

L'assemblée générale du Comité aura lieu **début octobre**.

A cette occasion, il sera procédé au renouvellement du bureau, **la présidence sera vacante. Une nouvelle dynamique est espérée**. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter :

par mail : comiteberugesenfetes@gmail.com

ou au 07.81.33.61.06.

Plus d'infos sur la date, l'heure et le lieu de l'AG dans la lettre de Béruges de septembre.

A bientôt.



Béruges Sport Nature

Philippe FILLON
06 32 20 71 73
philou.fillon@orange.fr

La 10^{ème} édition du trail de l'Oppidum s'est déroulée le week-end du 11 et 12 juin.

543 coureuses et coureurs se sont élancés sur les chemins de la commune en ce dimanche ensoleillé. Nous avons retrouvé le même nombre d'athlètes que sur l'édition 2019, la dernière organisée avant le COVID. Une vraie satisfaction car ce n'était pas forcément le cas pour les courses qui ont eu lieu dans le département ces derniers mois. Comme toujours sur le trail de l'Oppidum, les athlètes sont arrivés fourbus mais avec un grand sourire, les chemins de la commune sont vraiment appréciés pour leur technicité mais aussi leur beauté. **Un merci très sincère aux propriétaires qui nous ouvrent leurs portes ce jour-là et nous permettent de proposer des parcours différents chaque année.**

Pour la première fois nous avons donné l'occasion à des marcheurs de profiter du tracé du 9km. 68 ont répondu à l'invitation et les retours que nous avons pu avoir étaient très bons. Nous renouvellerons certainement l'expérience en 2023.

Pour cette édition anniversaire, nous avons également organisé le samedi en fin de journée un relais. 14 équipes au départ, un tracé court mais très exigeant et la chaleur n'aura fait que rendre le défi plus difficile. Nous avons eu le plaisir de voir plusieurs duos de jeunes Bérugeois s'aligner sur cette épreuve.

En résumé un très bon week-end pour tout le monde, la longue préparation en amont aura été couronnée de succès. Nous allons désormais laisser passer l'été et nous nous retrouverons dès septembre pour plancher sur l'édition 2023.



Football : FCVB

Philippe Lafanechère 06 88 73 79 67

Une page est tournée !

L'Assemblée générale du FCVB s'est déroulée le vendredi 24 juin avec un bilan moral positif pour une première année. Les chiffres du nombre **des licenciés enfants** sont **impressionnants avec plus d'une centaine de bambins** chaque semaine sur les terrains. **Côté seniors, l'objectif principal** annoncé du club **est la montée en première division** pour l'équipe fanion au terme de la saison 2022-2023.

Le lendemain, samedi 25 juin, dans son antre historique du stade Paul Mullon, l'USB a fêté les jours heureux de son histoire avec une manifestation marquant les 80 ans d'existence du club de foot dans notre commune. Des petits matchs l'après-midi malgré une météo pluvieuse, une expo photo appréciée par tous et une paëlla comme on les aime en soirée voire plus tard pour les plus courageux. Nostalgie, souvenirs et nombreuses rencontres ont permis de se souvenir des bons moments du club de foot. **Un moment d'amitié festif qui s'est déroulé avec 150 personnes** dans une ambiance conviviale et introduite par les traditionnels discours dont celui du président du district Stéphane Basq. Une manifestation qui était aussi **l'occasion de transmettre le flambeau au FCVB** qui va s'efforcer de **faire vivre des émotions à tous les passionnés** de foot à Béruges dans les années à venir.



LES FORCES DE L'EMPIRE



LA RESISTANCE



LES DERNIERS ESPOIRS



LE FOOT EN MARCHANT



Béruges Moto Club

Nicolas Ribardiére 06 74 93 08 62 - nicolas.ribardiere@ppg.com

Le BMC souhaite mettre à l'honneur et remercier vivement le BOULANGER de Béruges, chez qui les motards et motardes du club se sont réunis pour le périple de 380km en Anjou le 4 juin dernier. Un GRAND merci à Pascaline et Arnaud METAIS pour leur accueil et leur gentillesse.



FEPS Club photo

Céline Camusard 06 16 03 21 84
contact@clubphotodeberuges.com

Le club photo s'est réuni le lundi 27 juin au stade Paul Mullan pour son assemblée générale. Le bilan moral et financier est validé, le bureau est réélu à l'unanimité. Pour clôturer cette année photographique, chacun avait apporté de quoi grignoter et boire ; un bon moment de convivialité.

Si pendant les vacances vous vous découvrez une passion, n'hésitez pas à nous rejoindre : pas besoin d'être un bon photographe, une bonne ambiance assurée !

Retrouvez-nous au forum des associations le samedi 3/09.

Bonnes vacances à tous



Amis du Patrimoine de Béruges

Michèle Lecaillon 06 88 18 70 53
museeberuges@gmail.com - 07 67 10 86 53

Les Amis du Patrimoine de Béruges vous souhaitent un bel été !

Au musée et dans les jardins, profitez d'une immersion dans le monde gallo-romain : Faites profiter vos enfants, petits-enfants, amis, d'une visite commentée ou ludique, en appelant le 07 67 10 86 53 pour réserver le créneau qui vous conviendra le mieux.

Aux journées du Patrimoine découvrez ou redécouvrez le patrimoine Bérugeois : Les 17 et 18 septembre, de 14 h à 18 h, vous pourrez visiter le musée, le jardin archéologique, l'église et la tour de Béruges.

Et si vous souhaitez mieux connaître les activités et les projets de l'association, **vous serez les bienvenus lors de l'Assemblée Générale annuelle.**

Elle se tiendra le 24 septembre à 14 h, salle Claudette.



ASBP Sport Pétanque

Pascal JAGNEAU - 06 50 98 87 74

L'ASBP86 pétanque vous informe que le **samedi 17 septembre** aura lieu son **concours en triplette mixte ouvert à tous**. (un enfant de moins de 15 ans peut remplacer une féminine). Les inscriptions se feront de préférence à l'avance étant limité par le nombre de 32 terrains de jeu. **Début des jeux à 10h00 avec un entracte pour déjeuner**, nous assurons la restauration rapide, diverses grillades, frites et boissons fraîches. Les organisateurs et bénévoles se feront un plaisir de vous accueillir pour cette journée conviviale et de belles rencontres sportives en loisir avant tout.



FEPS « Les Castors de Béruges »

Fabien DUGRILLON 06 21 59 88 12

Le week-end du 21-22 mai, les Castors accompagnés de leur famille se sont retrouvés au lac de Saint Pardoux (87) pour un week-end sportif, convivial et festif. Les 19 participants ont profité du gîte et de l'environnement. Au menu, sortie VTT le matin, et après-midi certains ont fait une sortie en canoë et d'autre de l'accrobranche.



Le cadre et les activités ont plu à tous, nous avons décidé d'y retourner l'année passée.

Les sorties VTT avec les Castors continuent tout l'été. Vous pouvez nous contacter ou vous présenter directement à nos rendez-vous du dimanche matin au stade Paul Mullan à 8h30.

Bons chemins et bonnes vacances à tous.



Club de l'Amitié

Nadine Madronet 06 60 51 54 81
dedenadine26@hotmail.fr

Les activités continuent pendant le mois de juillet tous les mardis de 14h à 17h.

Pas d'activité pendant le mois d'août.

Les activités reprendront le premier mardi de septembre.

A la rentrée, **une sortie en Vendée est organisée le dimanche 4 septembre** : Voyage, repas au restaurant et spectacle 'Noces Maraichines' pour 80€.

Plus de renseignements auprès de Nadine Madronet : dedenadine26@hotmail.fr 06 60 51 54 81



FEPS Judo - Ju-Jitsu
Sandrine Saïd - 06 80 73 68 28
judo@feps.beruges.fr



Le mardi 21 juin nous avons fait l'assemblée générale réunissant les adultes et les enfants lors d'un cours commun avec les parents comme public. Lors de cette soirée Mme Saïd Sandrine a été réélue présidente de la section, Florence Barre ayant démissionné de son poste de trésorière (que nous remercions infiniment pour son aide) a été remplacée par Elodie Giraud (bienvenue à elle). La soirée s'est clôturée par le verre de l'amitié et le partage de mets préparés par les familles autour d'un bon barbecue.

NOUVEAUTÉ !!! Pour la rentrée nous vous proposons un nouveau créneau le mardi matin de 10h à 11h pour un cours de Qi Gong au dojo. Les tarifs sont de 150 € pour l'année auxquels il faut rajouter 12€ pour la cotisation Feps.

Le Qi Gong est la **gymnastique de la médecine traditionnelle chinoise**. C'est une pratique douce, avec des mouvements conscients liés à la respiration. La philosophie est d'améliorer notre état de santé physique et mentale en alliant mobilité, détente et circulation énergétique. N'hésitez à nous appeler pour plus de renseignements... : Saïd Sandrine 06 80 73 68 28 On vous donne rdv à la journée des associations...bel été à tous.



Le Tango des Pictons
Philippe Brillant 06 85 24 27 59
tangodespictons@orange.fr

Initiation au tango argentin

L'association « Le tango des Pictons » organise les 3 et 4 septembre un événement **Tango argentin**.

Le samedi, dès 15h, l'association accueillera volontiers ceux qui souhaitent découvrir le tango. Cette initiation aura lieu à la salle des fêtes de Béruges.

Renseignements : tangodespictons@orange.fr ou 06.85.24.27.59



Vie de quartiers

**Retour sur la rencontre
des voisins de Bourgversé**

Le 17 juin au soir une grosse vingtaine d'habitants de Bourgversé et des hameaux alentours ont passé une agréable soirée. Cela a été l'occasion de se revoir, et pour les nouveaux habitants de découvrir leurs voisins. Un beau moment de convivialité.



FEPS GYM / MUSCULATION
Valerie Barthelemy 06 15 11 93 97
valbarthelemy@sfr.fr
Jean Claude Pennetault 07 50 31 94 72
arletteetjcpennetault@gmail.com

Club Gymnastique

Jeudi 30 juin s'est tenue au stade Paul Mullon l'Assemblée Générale de la section suivie d'un pique-nique convivial renouant cette année avec les traditions passées de partage de recettes et dégustation des produits du jardin pour le plus grand plaisir de tous.

La mise en place en début de saison d'un nouveau cours de BODY ZEN, à la place du cours de STEP à bout de souffle, a rencontré un vif succès puisque 11 personnes l'ont essayé et adopté ! Nous le conservons donc pour la rentrée prochaine. Rendez-vous est donné le **lundi 05 septembre 2022** pour la reprise des cours.

Si, vous aussi, vous souhaitez pratiquer du renforcement musculaire et des étirements sans traumatiser votre corps (Le PILATES est conseillé par de nombreuses mutuelles santé et le corps médical), renforcer vos abdos et fessiers (Gymnastique d'entretien) ou enfin vous relaxer tout en assouplissant et renforçant vos muscles de façon dynamique (Body Zen) **venez donc nous retrouver à la matinée des associations de Béruges le samedi 03 septembre, de 10H à 12H**, pour vous renseigner ou vous inscrire (Horaires et tarifs sur le site de la mairie rubrique association Gym - Cours mixtes ouverts à tous dès 14 ans)

Bon été à tous ! Le bureau

Club Musculation

Le club de musculation arrête ses activités le vendredi 29 juillet 2022, mais reste ouvert le mois d'août que le matin (mardi mercredi jeudi et vendredi de 9h30 à 12h). La reprise de la saison 2022/2023 s'effectuera le mardi 6 septembre.

Le club cherche une personne pour le soir (responsable)





Bibliothèque

Véronique Chauvineau 06 67 41 92 21
bibliotheque@beruges.fr

La bibliothèque changera ses horaires à compter du 11 juillet. Comme chaque été, elle sera ouverte le samedi de 10h à 12h. Vous aimez lire et découvrir des œuvres ? Inscrivez-vous au prix des lecteurs de Cognac organisé par la BDV !

Cette année, partons à la découverte d'auteurs portugais : 4 livres sont à lire jusqu'à mi-octobre. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à venir vers nous à la Bibliothèque (rue des Villiers) ou par mail : bibliotheque@beruges.fr



Le salon du livre organisé par la Bibliothèque a eu lieu le dimanche 22 mai dernier : une très belle première édition !



Nous remercions les Bérugeois venus à la rencontre des auteurs et des exposants, toute l'équipe de bénévoles qui s'est mobilisée ainsi que toutes les personnes extérieures qui nous ont aidés : Isabelle Michelet, Zoé, Anis et Olivier Trésorier ainsi qu' Olivier Kirch pour sa présence.

Un grand merci aussi à Nadine Madronet qui n'a pu être parmi nous. Nous avons eu une pensée émue pour Marie-France



Brunet, élue et figure de Béruges à l'origine de la Bibliothèque. Nous vous souhaitons un bel été riche en belles lectures.



FEPS Danses traditionnelles

Madronet Nadine 06 60 51 54 81

Champeau Marie-Lylian 05 49 53 35 60

Depuis la reprise de l'activité, le groupe s'est étoffé de nouvelles adhérentes. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, homme ou femme. L'activité a lieu dans la salle des fêtes de Béruges le vendredi de 14h à 16h et reprendra en septembre. Plus d'informations lors du forum des associations ou sur le site de la commune ou intramuros.



FEPS

Balawender Pascale 06 12 24 61 29
Ferrant Séverine 06 84 37 65 06
feeps86.beruges@gmail.com

Une belle occasion de se retrouver ensemble en cette fin d'année. Une invitation avait été lancée aux 300 adhérents et quelque du Foyer d'Éducation Populaire et Sportive de Béruges à venir pique-niquer au stade Paul Mullon en cette belle soirée du 1^{er} juillet. L'apéritif était offert par le FEPS et chacun partageait ensuite son panier repas et ses grillades. C'était une première et malgré la COVID, les autres manifestations se déroulant en même temps (la fête de l'école initialement prévue le 25 juin et décalée au 1^{er} juillet pour cause de COVID), une quarantaine de « belligérants » se sont réunis dans une belle ambiance ! La fête s'est terminée sur des airs d'accordéon avec quelques danses que notre amie ukrainienne Olena, également présente, a partagé avec le groupe danses traditionnelles du FEPS de Béruges. Expérience à renouveler !



Au plaisir de vous retrouver lors du forum des associations le samedi matin 3 septembre salle des fêtes ! Il y aura un quizz sous forme de kahoot avec des questions sur le FEPS avec des lots à gagner. Alors en attendant bonnes révisions et bel été à toutes et à tous.



FEPS Danse Moderne

Aude Maitrepierre 06 07 16 93 49
danse.feepsberuges@yahoo.fr

Suite à l'Assemblée Générale du 22 juin, la saison 2022/2023 vous propose les activités suivantes :

- **Modern jazz :**
Cours de ¾ d'heure pour les plus jeunes, les éveils à 141 € + adhésion au FEPS
Cours d'une heure pour les initiations et les Inter 1 à 156 € + adhésion au FEPS
Cours d'une heure et demi pour les Inter 2 et les adultes à 186 € + adhésion au FEPS
- **Zumba :**
Cours d'une heure à 145 € + adhésion au FEPS * **NOUVEAU** possibilité de prendre une carte de 10 cours à 55 €

- **Reggaeton NOUVEAU :** (sous réserve d'avoir suffisamment de participants)

Cours d'une heure à 156 € + adhésion au FEPS

Si vous voulez vous inscrire ou demander des renseignements, écrire sur l'adresse mail : danse.feepsberuges@yahoo.fr

Bel été à toutes et à tous et au plaisir de vous voir au forum des associations le 3 septembre 2022 !

Expression des conseillers

Tribune de la liste « Béruges, Ensemble construisons notre avenir »

Nouvelle censure...

Fils spirituel de « Jupiter », KO a encore frappé !

Notre QD adressée le 03/05 : Un évènement d'une gravité certaine impliquant 2 agents techniques territoriaux est survenu le 7 avril 2022 dans les ateliers communaux. De tels faits sont improbables et, de mémoire de Bérugeois, c'est du jamais vu dans les équipes des personnels communaux. Il semble que la nature délétère des relations entre les 2 salariés concernés ne date pas d'aujourd'hui, mais de quelques années... Cette situation fait grand bruit dans la commune. Elle provoque parfois de l'indignation. Les rumeurs vont bon train, tant sur les causes et circonstances de l'altercation que sur les mesures préventives que vous avez pu mettre en place lorsque la situation a été portée à votre connaissance ou à celle de vos adjoints lors de votre précédente mandature et de l'actuelle.

1/ Pouvez-vous nous éclairer sur chacun des points énoncés ci-dessus ?

2/ Enfin pouvez-vous nous dire quelle méthode vous comptez utiliser pour mettre définitivement fin à ce contexte ?

Le 06/05 KO accepte par écrit d'inscrire la question qui sera bien débattue en CM.

Ce 01/07 le PV du CM n'est toujours pas disponible sur le site beruges.fr. KO porte atteinte à la liberté d'expression de l'opposition en interdisant à nouveau la diffusion de notre tribune... ! Monsieur le maire, « monsieur le censeur bonsoir »..., vos « administrés » apprécieront !

CM du 23/06/2022 :

Hausse d'environ 5% de la cantine scolaire, nous avons voté contre !

Depuis 2019 les familles au coefficient familial < 850 € auraient pu ne payer qu'1 €/repas au lieu de 2.65 €, de plus la commune a laissé passer une subvention de 3 €/ repas en 2021 (3000 €/an d'aide perdus pour les familles). A suivre...

gbonnet@beruges.fr; fbrunet@beruges.fr; ppuygrenier@beruges.fr

Tribune de la liste « Vivons Béruges 2020 »

Peut-on tout dire au nom de la liberté d'expression ?

« La libre communication des pensées et des opinions est **un des droits les plus précieux** de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, **sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.** », article 11 de la déclaration des Droits de l'Homme.

C'est en tenant compte de ce principe et de son encadrement, que les élus de la majorité estiment inacceptable de porter sur la place publique la situation individuelle de personnes, notamment lorsque les propos tenus sont diffamatoires et pourraient leur porter préjudice. Raison pour laquelle la précédente tribune de l'opposition a dû être censurée. L'opposition a alors formé un recours en référé auprès du tribunal administratif pour contraindre la commune à publier sa tribune non-censurée. Le tribunal a débouté le demandeur et autorisé la publication de la dernière Lettre de Béruges telle que vous l'avez reçue dans vos boîtes aux lettres. Coût pour la commune qui a dû prendre un avocat pour faire valoir ses arguments : 1700€.

Cet environnement hostile qui s'est installé et croit, dessert les intérêts de la commune. Profitons de la pause estivale pour raison retrouver.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Olivier Kirch et les élus de la majorité

// Petites annonces

Assistante maternelle : Place disponible

Assistante maternelle depuis 18 ans sur la commune (lieu-dit Bourgversé), je suis diplômée d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants et je dispose d'une place disponible à partir de **Septembre 2022**.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter au 06 73 45 71 29.

Isabelle DEMEOCQ

Recherche TERRAIN :

Je cherche un terrain **NON constructible** à acheter sur la commune de **Béruges ou alentours** proches, merci de me contacter au 06 72 77 69 22

ou à cette adresse : vanessargile@gmail.com.

N'hésitez pas à me laisser un message avec vos coordonnées et les horaires où vous êtes disponible, je vous recontacterai.

Secrétaire à mi-temps :

La mairie recherche un/une secrétaire pour un emploi à mi-temps.

S'adresser à la mairie : mairie@beruges.fr ou 05 49 53 32 54

Tour Poitou-Charentes :

Le tour cycliste Poitou-Charentes passera par Béruges le vendredi 26 août entre 13 h et 15 h. Les organisateurs sont à la recherche de signaleurs afin de sécuriser le passage des coureurs. Toute personne disposant du permis de conduire B peut assurer cette activité. Si vous êtes intéressé.e, merci de vous signaler à la mairie : mairie@beruges.fr ou 05 49 53 32 54

Appartement à louer :

La commune dispose d'un appartement (T2) à louer 345 €/mois. Il est situé en centre bourg, impasse des côteaux (entrée, cuisine, séjour, 1 chambre, salle d'eau, W.C.). S'adresser à la mairie : mairie@beruges.fr ou 05 49 53 32 54

Karo's : Créations de couture sur Béruges

Il s'agit d'une activité professionnelle secondaire. J'ai appris à coudre toute seule en réalisant des cousettes solidaires (pochettes à masques, bonnets de chimio etc...) offertes à plusieurs associations qui les ont elles mêmes redistribuées dans les hôpitaux. Aujourd'hui je réalise et vends des sacs à mains, des sacs réutilisables pliables, des trousse, des sacs à tarte, des lingettes, etc... Je vous invite à venir découvrir et à vous abonner à mes pages Facebook et Instagram Karo'S.

Caroline Sanchez : karo.s.couture@gmail.com